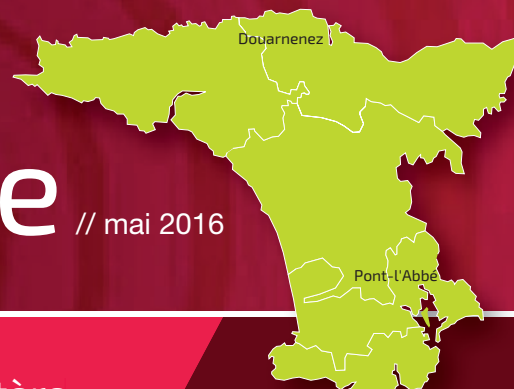




AUDIERNE/ESQUIBIEN, BEUZEC-CAP-SIZUN, CLÉDEN-CAP-SIZUN, COMBRIT, CONFORT-MEILARS, DOUARNENEZ, GOULIEN, GOURLIZON, GUENGAT, GUILLER-SUR-GOYEN, ILE-DE-SEIN, ILE-TUDY, LANDUDEC, LE GUILVINEC, LE JUCH, LOCTUDY, MAHALON, PENMARC'H, PEUMERIT, PLOBANNALEC-LESCONIL, PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, PLOGOFF, PLOGONNEC, PLOMEUR, PLONÉIS, PLONÉOUR-LANVERN, PLOUHINEC, PLOVAN, PLOZÉVET, PONT-CROIX, PONT-L'ABBÉ, POULDERGAT, POULDREUZIC, POUILLAN-SUR-MER, PRIMELIN, SAINT-JEAN-TROLIMON, TREFFIAGAT, TRÉGUENNEC, TRÉMÉOC, TRÉOGAT.

La lettre de la Députée

// mai 2016



Annick Le Loch // Députée du Finistère

Les réformes menées par la majorité de gauche au pouvoir, au risque de bousculer les schémas établis, commencent à porter leurs fruits. Comme souvent, la droite donne des leçons, oubliant son legs de 2012 et faisant preuve d'une mauvaise foi qui ne résiste pas à l'épreuve des faits.

OUI, les résultats sont là : le déficit de l'Etat et de la sécurité sociale connaissent une baisse significative, la croissance redémarre avec un taux de 1,1% en 2015 et des prévisions de 1,5% en 2016. Les marges des entreprises marquent un rebond d'avant crise, le pouvoir d'achat des ménages a augmenté cette année de 1,7% et les inégalités sociales ont régressé. La France protège son modèle social, le renforce même, quand d'autres souhaitent sa liquidation et l'accusent de tous les maux.

Nous encourageons les entreprises et leur compétitivité, nous croyons à l'initiative à la fois publique et privée, aux choix individuels et à la solidarité, conditions à l'instauration d'un climat de confiance favorable à la reprise économique de notre pays.

Nous avons adopté un certain nombre de lois qui ont engagé cette amélioration, comme la loi sur le dialogue social, la loi de refondation de l'école, la loi santé ou encore la loi dite Florange, visant à reconquérir l'économie réelle. En même temps, nous préparons l'avenir grâce à la loi de transition énergétique, à la loi biodiversité, et à la COP21 que la France a organisée avec un leadership incontesté.

Face au terrorisme, le Gouvernement réagit avec fermeté pour assurer notre sécurité, met en place l'aide aux victimes et s'attaque aux racines profondes de la menace. Le Parlement joue son rôle d'unité nationale et exerce son contrôle sur l'état d'urgence.

Les lois que nous avons votées répondent, une à une, aux besoins de notre pays et aux engagements du Président de la République. Je regrette souvent certaines incompréhensions dont fait l'objet notre action ambitieuse, une action pourtant foncièrement guidée par les attentes qu'expriment les citoyens.

À vos côtés, au sein de la Commission des Affaires Economiques, dans l'hémicycle, j'ai toujours le souci de la justice, de l'intérêt général et celui de notre territoire. C'est tout le sens de mon engagement, notamment, dans la mission concernant les filières d'élevage français dans toutes leurs diversités régionales, pour soutenir la pêche et la croissance bleue ou pour renforcer les obligations sociales et environnementales des grandes multinationales.

L'action de la majorité, mon engagement, vont se poursuivre : la lutte contre le chômage et l'avenir des jeunes restent nos priorités. Les pouvoirs publics doivent écouter la jeunesse qui doute. Aussi, les réformes à venir accorderont davantage de protections aux salariés, relanceront l'embauche des jeunes diplômés et de ceux les plus éloignés de l'emploi, redonneront de la visibilité aux TPE-PME.

Ce combat est national mais aussi européen. La France doit porter une voix plus forte en matière de relance européenne, de lutte contre le dumping fiscal et de construction de droits sociaux européens.

Au mois de mars dernier, 60 000 personnes ont retrouvé le chemin de l'emploi et le chômage des jeunes a baissé de 6,6%. Nous devons poursuivre cette dynamique pour redonner confiance au pays et en ses institutions. Seuls des résultats tangibles le permettront, et c'est à la gauche, fidèle à ses valeurs, d'être à la hauteur de cette exigence.

OUI, la France avance.

Annick LE LOCH

Députée du Finistère

Secrétaire de la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale

Sommaire

PAGE 2-3
**REDRESSER
LA FRANCE**

PAGES 4-5 :
**INVESTIR
POUR L'AVENIR**

PAGES 6-7 :
**GARANTIR
LES PROTECTIONS**

PAGE 8 :
**INVESTIE
POUR VOUS,
ENGAGÉE
AU QUOTIDIEN**



Bien à vous

TOUT POUR LA COMPÉTITIVITÉ, TOUT POUR L'EMPLOI



Visite de l'entreprise Hénaff avec Jean-Yves Le Drian, Ministre de la Défense, Président de la Région Bretagne

Le pacte de responsabilité et de solidarité que nous mettons en œuvre depuis 2012 et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) permettent de rétablir la compétitivité des entreprises, au service de l'investissement et de l'emploi.

C'est un pacte **gagnant/gagnant** : **gagnant pour les entreprises**, avec une baisse des prélèvements et une simplification de l'environnement réglementaire permettant de restaurer les marges et de dégager des capacités d'investissement ; **gagnant pour les salariés et les demandeurs d'emploi**, avec un engagement des entreprises sur des objectifs en matière d'apprentissage, de formation, de qualité de l'emploi, de création ou de maintien d'emplois.

L'investissement a augmenté en 2015 et le taux de marge des entreprises a rebondi. De même, l'emploi a commencé à se redresser : 80 000 emplois ont été créés dans le secteur marchand en 2015 et, au total, 160 000 emplois dans l'ensemble de l'économie. Sur une année, le secteur privé n'avait pas créé autant d'emplois depuis 2007 !

En Finistère, d'après les dernières données disponibles, 7483 entreprises relevant de l'impôt sur les sociétés ont bénéficié de 99,6 millions d'euros de CICE et 9438 petites entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ont bénéficié de 15,2 millions d'euros de CICE.

Que les entreprises investissent et créent des emplois : c'est notre priorité, c'est l'intérêt de tous !

DES MESURES QUI RELANÇENT L'ACTIVITÉ

Pour remettre la France en avant, moderniser l'économie française est une nécessité. La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (« loi Macron ») a libéré les énergies et permis de trouver des leviers de croissance.

Ainsi, la **réforme du transport par autocar** porte ses fruits. En 6 mois, ce sont 1,5 million de passagers transportés contre 110 000 en 2014. 715 liaisons quotidiennes sont mises en œuvre (274 en septembre 2015) et desservent désormais 157 villes françaises et aéroports avec plus de 2 500 départs et arrivées par jour (800 en septembre 2015).

S'agissant de la **réforme des professions réglementées du droit**, les tarifs et émoluments sont diminués et désormais fixés en fonction des coûts. En zones rurales, le plafonnement des émoluments notariaux, à 10 % de la valeur du bien, facilitera les transactions immobilières de faible montant.

La **réforme du permis de conduire** est enclenchée : les « frais de présentation à l'examen » sont désormais totalement interdits et les délais d'attente sont progressivement réduits.



Inauguration de la foire-exposition du Pays bigouden

Enfin, la **lutte contre le travail détaché illégal** s'est vue considérablement renforcée grâce aux actions de contrôle massivement déployées.

DES FORMATIONS À L'EMBAUCHE

L'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi reste structurellement insuffisant, alors qu'elles sont précisément celles qui en ont le plus besoin.

C'est pour apporter une réponse forte que, le 18 janvier 2016, le Président de la République a annoncé les grandes orientations du **plan d'urgence pour l'emploi** et plus particulièrement un

plan massif de 500 000 actions de formation supplémentaires, au bénéfice des personnes en recherche d'emploi. C'est un doublement par rapport à 2015.

300 000 de ces formations seront destinées prioritairement aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et de longue durée, qui sont les plus durement frappés par le chômage.

Avec ce plan massif de formation, nous préparons aussi l'avenir pour l'exercice de nouveaux métiers, liés à la transition énergétique ou à l'économie numérique par exemple.

Pour la Bretagne, le plan prévoit 41 730 entrées en formation de demandeurs d'emploi en 2016, avec un objectif de retour à une activité pour 20 % de chômeurs. C'est un vrai défi pour lequel la mobilisation des pouvoirs publics est pleine et entière.



⋮ Avec la Secrétaire d'Etat Carole Delga, en visite chez Armor Lux

Conformément aux engagements du Président de la République, chaque entreprise ou association qui embauche un nouveau salarié en 2016, rémunéré jusqu'à 1 900 € brut mensuels, bénéficie durant les deux premières années du contrat, d'une prime trimestrielle de 500 €, soit 4 000 € au total. En cumulant avec les autres aides (celles sur les bas salaires, CICE,...), c'est jusqu'à 100% des cotisations patronales qui peuvent ainsi être remboursées.

Cette mesure connaît déjà un plein succès, avec plus de **140 000 embauches au sein de 60 000 entreprises**. Un tel rythme devrait permettre d'atteindre environ 1 million d'embauches à la fin de l'année 2016.

C'est un résultat prometteur qui s'inscrit dans un contexte globalement encourageant : croissance de 0,5% au 1^{er} trimestre, baisse du chômage portée par la création d'emplois marchands, pouvoir d'achat en augmentation de 1,7 %, hausse de 2 % de l'investissement des entreprises,...

Sur les 230 000 demandes d'aide présentées, 75 % concernent des CDI. 35 % des bénéficiaires ont moins de 26 ans et 80 % des demandes concernent des salariés employés dans des entreprises de moins de 50 salariés.

ET LES COMPTES PUBLICS, OÙ EN SOMMES NOUS ?

La réduction du déficit public (3,5% du PIB en 2015 contre 4,0 % en 2014) s'est faite en maîtrisant la dépense sans accroître le niveau de prélèvements, ni renoncer à nos priorités : éducation, politiques de l'emploi, lutte contre la pauvreté, ...

Nous poursuivons la réduction des dépenses publiques tout en accompagnant la reprise de la croissance. **Nous tenons nos engagements.**

Le déficit de la sécurité sociale s'améliore sensiblement : 10,7 milliards d'euros en 2015, soit une diminution de 2,4 milliards d'euros par rapport à 2014. Le déficit a ainsi été divisé par près de trois par rapport au niveau record atteint en 2010 (28 milliards d'euros). Notre politique volontariste permet de **concilier la maîtrise des dépenses avec la préservation de notre modèle de protection sociale** et une amélioration des services rendus aux assurés.

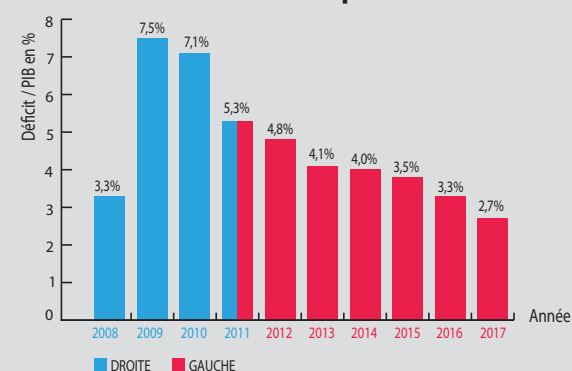
En parallèle, depuis trois ans, nous sommes engagés dans une diminution de l'impôt sur le revenu. Cette baisse bénéficie à 2/3 des contribuables imposables, soit 12 millions de foyers fiscaux. En 2016, c'est ainsi **5 milliards d'euros de pouvoir d'achat en plus** pour nos concitoyens.

L'une des réformes à venir est celle de l'instauration du prélèvement à la source à partir du 1^{er} janvier 2018. Attendue par une grande majorité de nos concitoyens, elle modernisera le paiement de notre impôt en faisant enfin coïncider le moment où l'on perçoit son revenu avec celui où l'on paie l'impôt correspondant.

Depuis 2012, grâce à l'adoption de plus de 70 mesures, nous avons durci la législation afin de mieux **lutter contre les délits financiers et la fraude fiscale**, ce qui a notamment permis de récupérer 30 milliards d'euros.

Enfin, pour contrecarrer l'optimisation fiscale des multinationales, la majorité parlementaire a adopté le reporting pays par pays, c'est-à-dire l'obligation pour les banques et les grandes entreprises de rendre transparents les profits et les impôts payés dans chacun des pays où elles sont implantées.

La vérité sur les déficits publics



POUR LA JEUNESSE, QUE DE CHEMIN PARCOURU, QUE D'AMBITIONS ENCORE !

Depuis 2012, ce sont de nombreuses mesures que nous avons prises pour **améliorer la vie de la jeune génération** : 25 000 places nouvelles pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans, recrutement de 60 000 enseignants sur le quinquennat, réforme du collège, revalorisation des bourses étudiantes, mise en chantier de 40 000 logements étudiants, généralisation du service civique, ...

Pour la jeunesse, nous mobilisons des dispositifs spécifiques en matière de politique de l'emploi : relance de l'apprentissage, revalorisation et encadrement des stages, contrat de génération, 250 000 emplois d'avenir, garantie-jeunes, ouverture de la prime d'activité aux jeunes actifs,...

Pour la jeunesse, pour son autonomie et son insertion professionnelle, nous prenons des mesures nouvelles : lutte contre la précarité de l'emploi des jeunes en favorisant leur embauche en CDI, amélioration de leur accompagnement vers l'emploi en créant une « Aide à la recherche du premier emploi » (ARPE) destinée aux jeunes diplômés d'origine modeste rentrant sur le marché du travail, ... Nous généralisons la garantie-jeunes, améliorons la rémunération et les droits des apprentis, renforçons le droit à la formation de tous les jeunes, revalorisons de 10% les bourses de lycée à la rentrée 2016, créons 25 000 bourses de 1000€ annuels pour les étudiants issus des classes moyennes,...



Intervention devant les jeunes en service civique de l'association T'es Cap (soutien scolaire)

MOBILISATION EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE BLEUE

La proposition de loi pour l'économie bleue, que la majorité parlementaire a portée et adoptée, vise à renforcer la compétitivité des entreprises françaises du secteur maritime. Avec ce texte équilibré entre protection de l'environnement, exploitation durable de la ressource et développement des activités économiques du secteur maritime, nous poursuivons la modernisation de la gouvernance des ports, modifions le régime d'emploi des gens de mer, rendons plus attractif le

pavillon français, renforçons le statut des entreprises de pêche artisanale, favorisons l'essor de l'aquaculture et des énergies marines renouvelables.

Le droit maritime s'adapte enfin aux enjeux environnementaux et économiques. C'est une pierre de plus pour **la refondation d'une politique maritime française ambitieuse !**

CONSEIL SUPÉRIEUR DES GENS DE MER

Depuis 2012, je suis membre du Conseil Supérieur des Gens de Mer, instance consultative qui traite de nombreuses questions liées aux professions maritimes : prévention des risques professionnels, bien-être des gens de mer, évolution de la profession de marin et protection sociale.

Les travaux de cette instance (classement catégoriel, pensions, situation des femmes dans le milieu du travail maritime, accidentologie, addictions, risques psycho-sociaux, ...) contribuent à l'évolution de la réglementation en vigueur dans le secteur maritime.



A l'occasion de l'Assemblée Générale du Mérite Maritime à Plouhinec

POUR UNE STRATÉGIE AU BÉNÉFICE DES FILIÈRES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de l'élaboration d'une réponse à la hauteur de la crise traversée par nos éleveurs, je me suis vu confier **une mission d'information sur l'avenir des filières d'élevage**. A l'issue de plusieurs mois d'auditions (164 intervenants rencontrés) et de visites de terrain (Espagne, Allemagne, Bruxelles, Bretagne), le rapport parlementaire, « Sauver l'élevage français : une volonté nationale, un enjeu européen », présenté le 30 mars 2016 en Commission des affaires économiques, met en exergue 60 propositions.

Certaines mesures préconisées doivent pouvoir être intégrées dans un prochain texte législatif tandis que d'autres relèvent du niveau communautaire, du domaine réglementaire, de l'inventivité des territoires ou de la capacité des différents maillons des filières à dialoguer entre eux et avec l'Etat.

Quelques unes des mesures proposées : modification du cadre normatif des relations commerciales entre les producteurs, les fournisseurs et la grande distribution, soutien aux démarches de labellisation et généralisation de l'étiquetage pour les produits transformés, simplification de la vie « administrative » des agriculteurs, renforcement des outils de régulation en vigueur et mise en œuvre d'un programme de responsabilisation face au marché, harmonisation fiscale et sociale au niveau européen, exclusion de certaines productions agricoles du traité transatlantique de libre-échange, notamment la viande.

Au cours des derniers mois, le Gouvernement a pris la mesure de la situation des agriculteurs, notamment en allouant 183 millions d'euros à la prise en charge des intérêts d'emprunts et 100 millions à la prise en charge des cotisations MSA.



⋮ A l'écoute des éleveurs

Au-delà de l'accompagnement financier, le Ministère de l'Agriculture a permis, entre autres, d'engager le dialogue entre les différents maillons de la filière au cours de tables-rondes, de rédiger un décret prévoyant l'étiquetage obligatoire de l'origine des viandes et du lait, de renforcer les sanctions et les contrôles des pratiques commerciales illégales, de favoriser l'approvisionnement local dans la restauration hors domicile...

FAIRE DU SOUTIEN À LA RURALITÉ, UNE RÉALITÉ !



⋮ Inauguration de la halte de randonnée Ti-Félix à Goulien

La première de nos priorités reste de garantir à tous l'égalité d'accès aux services publics sur les territoires. C'est tout le sens de la politique interministérielle menée depuis 2012.

Afin de garantir, partout en France, un accès aux services de santé, 1000 maisons de santé vont ouvrir d'ici 2017. Plus de 2000 jeunes médecins vont bénéficier de facilités d'installation dans les zones rurales et 700 dans les zones isolées. Grâce au partenariat avec La Poste, 1000 maisons de services au public vont être créées d'ici fin 2016.

Pour que l'école en milieu rural reste un lieu de réussite éducative et citoyenne, le raccordement à l'internet haut débit sera garanti à tous les établissements. Les communes seront soutenues pour la mise en réseau des écoles et l'élaboration de leurs projets éducatifs territoriaux.

Par ailleurs, les conventions de développement culturel vont être doublées d'ici 2017 afin de promouvoir des pratiques culturelles diversifiées sur tous nos territoires.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET POLITIQUE DE SÉCURITÉ

À la suite des attentats qui ont frappé la France en 2015, le Gouvernement a pris toutes les mesures qui s'imposaient pour faire face à la menace terroriste et assurer la protection des Français. D'emblée, l'état d'urgence a été décrété sur l'ensemble du territoire afin de donner aux autorités de l'État les moyens d'assurer la sécurité des Français.

Mais l'efficacité du dispositif ne peut reposer durablement sur le recours aux mesures d'urgence. C'est pourquoi **nous renforçons les moyens** dont disposent les autorités judiciaires et administratives pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé.

Les lois antiterroristes de 2012 et de 2014, la loi relative au renseignement, l'action auprès des publics sensibles, représentent autant d'outils permettant d'**assurer la protection du pays**, en parallèle de l'action internationale de la France. La mobilisation du Gouvernement et des parlementaires de la majorité demeure entière pour lutter contre les réseaux terroristes.

Parce qu'elle est l'une de nos priorités, la sécurité c'est : un budget en hausse depuis 2014, avec un renforcement des services de police et de gendarmerie et des services en charge de la lutte contre le terrorisme. Entre 2012 et 2017, nous aurons créé 9 341 postes.



⋮ Hommage aux combattants de la Résistance à Plogoff

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES : UN CHANTIER DE LONGUE HALEINE QUI SE POURSUIT

Le drame du Rana Plaza, qui avait provoqué la mort de 1138 travailleurs du textile au Bangladesh en avril 2013, nécessite d'imposer une transparence sur les activités des entreprises multinationales, afin qu'elles soient davantage responsables des droits humains et de l'environnement de leurs activités.

La France ne peut se désintéresser du sort des populations ainsi exploitées. **Ce combat correspond à nos valeurs universelles.** Il est de notre devoir d'adapter notre appareil juridique à la nouvelle donne de la mondialisation !

Avec la proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre, nous voulons, **au-delà de nos frontières**, garantir la protection des libertés individuelles et collectives.



⋮ À la tribune de l'Assemblée Nationale

« La politique des multinationales en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale sera valorisée. Les plus vertueuses d'entre elles, celles dont la stratégie est exemplaire, seront confortées. Cette proposition de loi protégera les plus petites entreprises, celles qui se sont engagées dans le made in France, le commerce équitable et le juste échange, celles qui n'ont pas sacrifié leur responsabilité pour la compétition sans foi ni loi.

Oui, l'Europe doit avancer ; oui l'OCDE et l'ONU doivent donner le ton ; oui les normes volontaires doivent être encouragées. Mais la France, si fière de son héritage, peut, elle aussi, envoyer un signal et traduire son discours universaliste en actes. Elle doit s'affranchir de la pression permanente des marchés financiers internationaux, qui entraîne la délocalisation de la misère. »

Extraits de mon intervention le 23 mars 2016

PROTÉGER ET SOUTENIR NOS AÎNÉS



Au repas des aînés à Combrit

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, mise en œuvre cette année, constitue une **avancée sociale majeure** dans la prise en charge collective de la perte d'autonomie. Le renforcement et l'amélioration de l'accompagnement à domicile, la prévention de la perte d'autonomie, la transparence et la lisibilité des tarifs pratiqués en EHPAD, ...

comptent parmi les mesures concrètes de cette loi en faveur du bien vieillir et de la protection des plus vulnérables.

Près d'1,2 million de personnes bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les aider dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Depuis le 1^{er} mars 2016, les plafonds mensuels de cette allocation ont été augmentés de 18 % à 30 % (selon le degré de dépendance) pour les personnes vivant à domicile.

L'importance des moyens alloués permettra de financer la revalorisation de l'APA à domicile et l'amélioration des conditions de travail des aides à domicile (375 millions d'euros), le droit au répit des aidants (78 millions d'euros), mais également de créer de réelles marges de manœuvre pour le volet prévention de la perte d'autonomie de la loi (185 millions d'euros).

Grâce à un financement ambitieux et responsable, c'est une véritable réforme de justice sociale que nous mettons en œuvre **au profit des plus fragilisés**.

AGIR POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ MODERNISÉ

Nos concitoyens sont confrontés à trois défis majeurs en matière de santé : l'allongement de la durée de la vie, la progression des maladies chroniques et les inégalités d'accès aux soins. Pour relever ces défis, il nous est donc apparu indispensable de moderniser notre système de santé, en le rendant **plus juste et plus efficace**. Par le renforcement de la prévention, la réorganisation du système autour des soins de proximité à partir du médecin généraliste et le développement des droits des patients, nous améliorons encore **l'accès aux soins**. Nous redonnons à la médecine de proximité toute la place qui doit être la sienne dans le parcours de soins du patient.

Nous réaffirmons l'existence du service public hospitalier autour d'un bloc d'obligations comme l'absence de dépassement d'honoraires, la permanence de l'accueil et l'égalité d'accès aux soins.



Enfin, **la généralisation du tiers payant** en 2017 sera une réelle avancée pour les patients. Le tiers payant permettra de supprimer l'avance des frais qui est l'un des principaux motifs de renoncement aux soins pour 25 % des Français.

LA COMMISSION D'EXAMEN DES PRATIQUES COMMERCIALES

Depuis le mois de juillet 2015, je préside la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC). Cette instance consultative examine les documents commerciaux ou publicitaires, les contrats entre revendeurs et fournisseurs, et toutes pratiques susceptibles d'être regardées comme abusives dans la relation commerciale.

Elle rend des avis concernant la conformité au droit de la pratique ou des documents et émet des recommandations d'ordre plus général, concernant notamment le développement des bonnes pratiques, dans une **vision constructive de la vie commerciale**.

Sous ma présidence, je souhaite que la CEPC poursuive son action en contribuant à apaiser les relations commerciales entre industriels, grossistes, distributeurs.

LA PRIME D'ACTIVITÉ : C'EST DU POUVOIR D'ACHAT EN PLUS !

Créée dans le cadre de la loi du 17 août 2015 relative au dialogue et à l'emploi, la prime d'activité est un complément de revenu mensuel destiné aux travailleurs aux ressources modestes. Elle est venue remplacer la prime pour l'emploi (PPE) et le volet « activité » du revenu de solidarité active (RSA).

La prime d'activité concerne les salariés comme les travailleurs indépendants, âgés de 18 ans et plus, et permet de mieux tenir compte de la complexité des parcours professionnels, en incitant au retour et au maintien dans l'emploi et en soutenant le pouvoir d'achat.

Déjà plus de 3,8 millions de bénéficiaires, dont 14 % ne percevaient aucune aide auparavant !

On estime à 5,6 millions d'actifs, dont plus d'1 million de jeunes, le nombre de personnes éligibles à ce **nouveau droit social**.



DEPUIS 2012, MON TRAVAIL LÉGISLATIF... EN CHIFFRES !

- 115 projets de loi émanant du gouvernement votés
- 70 propositions de loi ou de résolution co-signées et déposées sur initiative des députés de la majorité
- 1015 amendements co-signés
- 11 rapports parlementaires rédigés ou co-élaborés
- 128 questions écrites adressées au gouvernement dans le cadre de mon pouvoir de contrôle



⋮ Avec les jeunes du lycée maritime du Guilvinec en visite à l'Assemblée Nationale

- 7 questions au gouvernement en séance
- 42 interventions en séance publique sur des textes ou lors de débats thématiques
- 168 interventions en commission des affaires économiques dans le cadre d'auditions ou de l'examen des textes

www.assemblee-nationale.fr

www.nosdeputes.fr



⋮ Avec la Secrétaire d'Etat Annick Girardin, au village de la mini-transat à Douarnenez

UNE ACTION AU SERVICE DE TOUS

Suite à des rencontres avec des particuliers, des acteurs économiques, associatifs, ou des élus du territoire de l'Ouest Cornouaille, j'interviens régulièrement pour accompagner leurs démarches, dossiers ou projets.



⋮ Inauguration du centre de secours de Pouldreuzic-Plovan

C'est la **diversité des champs d'intervention** qui caractérise mon action :

- accès aux droits (MDPH, CAF, CPAM, APA, retraite, logement, impôts...), aux dispositifs de formation,
- soutien à des demandes de subventions, à des démarches de création d'entreprise,
- interpellation du Gouvernement sur les revendications syndicales, sur les moyens alloués aux services publics du territoire, sur l'application de la réglementation,
- prise en compte des attentes du terrain dans l'élaboration de la loi,
- appui aux projets innovants,...

C'est grâce aux échanges réguliers que j'ai avec vous que je conduis mon mandat dans la proximité, dans la réalité. Ces échanges nourrissent ma réflexion et guident mon action lorsqu'il s'agit d'écrire la loi.

LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE

L'enveloppe annuelle de 130 000 euros dont je dispose au titre de la réserve parlementaire me permet d'accompagner de nombreux projets locaux sur le territoire de l'Ouest Cornouaille.

En 2015-2016, j'ai ainsi soutenu : l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la halte-garderie de la Communauté de communes du Cap Sizun, la construction d'une nouvelle école à Pouldreuzic, la réhabilitation du centre bourg de St Jean Trolimon, la rénovation de la salle socio-culturelle du Juch, la création d'un espace public à Gourlizon, Cap Solidarité Ouest Cornouaille pour le développement de son activité de ressourcerie sur Plozévet, la Fédération Nationale des Paniers de la Mer pour l'atelier d'insertion de mareyage de Saint-Guénolé, le planning familial de Douarnenez, le secours populaire pour l'organisation de l'opération « village copain du monde à Tréfiagat », les centres nautiques de Loctudy et de Plouhinec, ...

POUR ME RENCONTRER

à ma permanence de Pont-L'Abbé (rue du Prat), de Douarnenez (Centre Gradlon), ou lors d'une permanence décentralisée sur le territoire de la circonscription :
Résidence Pierre Pichavant
12 rue du Prat - 2912 PONT-L'ABBE
Téléphone : 02 98 82 31 68 - Télécopie : 02 98 87 31 08
Courriel : annick.leloch.deputee@orange.fr
Site : annickleloch.com - Twitter : @annick_leloch

